

Dia n° 1 - Chastillon - vue de Beaugency.

Cette gravure de 1651, dessinée par Claude Chastillon, ingénieur du roi, nous montre la silhouette de Beaugency, tant du côté nord que du côté sud. La

masse du donjon se dégage de toute sa force de tout l'ensemble architectural.

Grosse tour, tour maîtresse, tour César... autant de dénominations pour désigner l'importance du monument de notre cité.

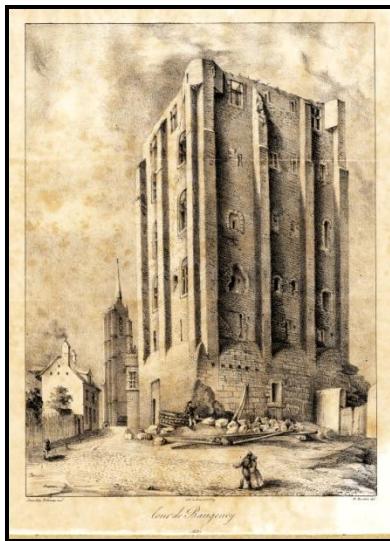
Depuis longtemps déjà les historiens et les archéologues ont renoncé à la prétention de la faire remonter aux Romains. Adieu donc César ! Mais rassurons-nous, cette tradition qui frappe l'orgueil et le chauvinisme de tous les Balgentiens n'est pas près de s'éteindre. Et personnellement je trouve que c'est très bien ainsi !

Ne remontant donc pas à l'époque romaine quels sont les repères chronologiques dont nous disposons ? Deux me paraissent incontournables :

- Tout d'abord **M. Christian Corvisier** dans le *Bulletin monumental de la Société française d'archéologie* de l'année 2007 nous éclaire – je cite : *l'étude archéologique du bâti propose de dater le premier état roman de la tour entre 1015 et 1030.*

- Ensuite, dans un **acte daté de 1015** et émanant du comte **Eudes II de Blois**, auquel les sires de Beaugency rendaient hommage pour leur château et leur domaine, il est clairement fait mention du seigneur de Beaugency. Il ne peut s'agir dès lors que de **Lancelin 1^{er}** dont je vais reparler dans quelques minutes. Et où pouvait, par conséquent, loger ce sire de Beaugency ailleurs que dans sa tour ?

Ces deux éléments concordant nous permettent par conséquent d'aller maintenant plus avant, à partir de cette **date de 1015**.



Dia n° 2 – Donjon – 1837 – Jourdain-Pellieux.

- Mais pourquoi une tour d'une telle importance et déjà à cette époque à Beaugency ?

C'est en effet la première question qui vient à l'esprit. Si on considère ses dimensions, nous avons à faire à l'une des plus imposantes tours de France de l'époque : 36 m de haut – ou même 39 m si on prend en compte les 3 m arasés en 1767, au-dessus des échauguettes – mais je reviendrai plus tard sur cet épisode ; ce bâti vertical repose sur une base de plus de 22 m de long et presque 18 m de large. C'est par conséquent un massif ouvrage de maçonnerie qui a de l'importance pour ce tout début du 11^{ème} siècle.

On compare très souvent notre tour avec le donjon de Loches. Ce n'est pas totalement faux : les constructions sont à peu près contemporaines et l'élévation est aussi à peu près la même.

Certes il y a des édifices plus imposants : le donjon de Crest, dans la Drôme, culmine à 52 m ; mais il ne fut construit qu'au 12^{ème} siècle ; quant au donjon de Vincennes et ses quelque 50 m également, sa construction ne commença qu'en 1336.

On est chauvin ou on ne l'est pas !

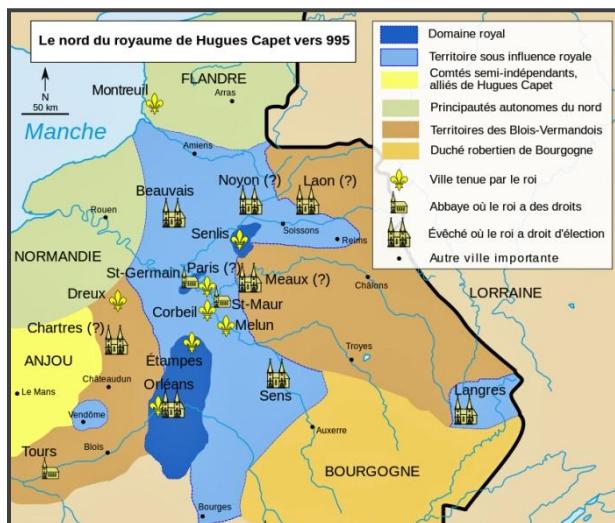
Mais c'est sans aucun doute l'histoire de la tour elle-même qui nous donne les réponses appropriées.

○ Nous savons que les Normands remontèrent la Loire en 854, 856 et 865, année où ils saccagèrent l'abbaye de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire). Ils passèrent donc devant Beaugency. Par conséquent il est plus que probable que le site Beaugency, établi sur une butte de la Loire, commença dès cette époque à prendre de l'étoffe afin de se protéger des invasions, normandes ou autres. On est en effet en pleine période d'insécurité.

Le fait que ce donjon soit situé sur une excroissance rocheuse du coteau de Loire a aussi amené certains historiens à émettre l'hypothèse d'une construction de bois, à cet emplacement, et bien entendu antérieure à la construction actuelle. Mais ce n'est qu'une hypothèse.

Une tour est un lieu de pouvoir et un lieu de vie autant qu'un lieu de défense. Comme l'a fait remarquer Jean Mesqui, grand spécialiste des châteaux-forts : *on vit plus souvent en paix qu'en guerre*. Par conséquent nous avons affaire à une tour qui est tout à la fois logis et tour de défense.

- L'importance de Beaugency, à cette époque, est également attestée par l'existence d'un atelier monétaire remontant à Charles III, dit le-Simple (879-893/922-†929). En effet, une cinquantaine de deniers d'argent et quelques oboles portent déjà au début du 10^{ème} siècle le nom de Beaugency. Cela met notre ville sur le même pied que des localités comme Chinon, Loches, ou Blois et démontre en même temps la puissance des sires de Beaugency.
 - A mettre aussi au crédit de la puissance de la seigneurie de Beaugency les deux conciles qui vont s'y tenir, en 1104 et en 1152. Il semble peu probable que de telles assemblées – prélats, évêques et autres archevêques – aient pu siéger dans un endroit où leur sécurité n'était pas totalement assurée.
 - Mais il n'est pas de cité d'importance sans un seigneur lui aussi important. Et c'est le cas des sires de Beaugency. Je reviens dans quelques instants plus précisément sur ces sires de Beaugency et leurs différents rapports avec la couronne de France.



Ces seigneurs représentaient une force non négligeable à l'intérieur d'un royaume de France bien morcelé et en pleine construction comme le montre cette carte.

Diaporama 3 - la France à la fin du 10^{ème} siècle.

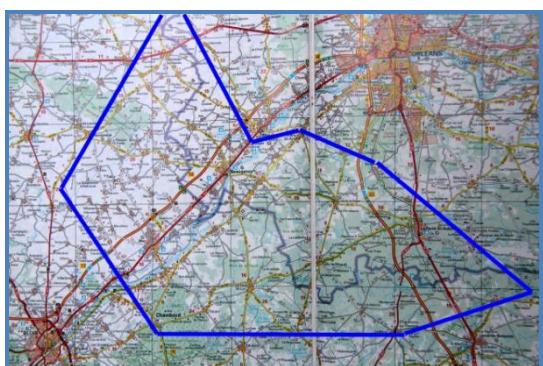
Commentaire : le riche comté de Blois fait bien de l'ombre à Hugues Capet et à sa couronne ; ombre d'autant plus importante depuis le mariage – en cette fin du 10^{ème} siècle – du comte de Blois un certain **Thibault 1^{er}**, dit le Tricheur, avec **Luitgarde de Vermandois**.

Nous voyons clairement sur cette carte combien les possessions royales pourraient être facilement phagocytées en cas de conflit important. Et à ce moment la terre de Beaugency disposait en effet de deux atouts non négligeables : la grandeur de la châtellenie et son importance politique.

Selon Pellieux, la seigneurie de Beaugency comprenait **80 paroisses** et plus de **300 fiefs** et **arrière-fiefs** : ce qui signifie que les sires de Beaugency avaient des vassaux et aussi un second degré de vassalité avec ces arrières-fiefs.

Cette seigneurie s'étendait loin en Beauce et en Sologne :

Dia n° 4 – la seigneurie de Beaugency.



Sur cette carte moderne nous voyons que – et je reprends les termes délicieusement surannés de Pellieux : *ses limites étaient marquées du côté de l'orient par la Mauve de Baule qui la séparait aux portes de Meung du duché d'Orléans ; au nord par les paroisses de Baccon et de Charsonville et par celle de Prénouvellon où elle confinait au duché de Chartres ; au midi par Suèvres et Dizier jusqu'à la Loire qu'elle traversait en passant près des murs de Chambord. La ligne remontait ensuite par les territoires de Chaumont, d'Erdon, de Jouy et de Cléry jusqu'à la rive gauche de la Loire opposée à l'embouchure de la Mauve, embrassant dans cette enceinte la vaste étendue qu'elle renferme.*

Toujours selon Pellieux nous savons que ces sires de Beaugency *se qualifiaient également de seigneurs de Chaumont, de Jouy, de Monçay, de Saint-Laurent, de Josnes, de Vouzon, de Tavers, de Beaumont et d'une multitude d'autres terres qu'ils donnaient en mariage à leurs enfants.*

Les sires de Beaugency possédaient en outre tout un faubourg de Vendôme et nombre de terres dans le Vendômois.

Ce sont par conséquent des seigneurs riches et puissants.

Avoir une telle grandeur implique légitimement une importance politique.

La loyauté des sires de Beaugency envers la couronne de France est indéniable puisqu'ils portaient le titre de *missi dominici*, c'est-à-dire vassaux directs du roi. Et cela même si, comme je l'ai déjà dit, ils rendaient hommage aux comtes de Blois.

L'hommage rendu aux comtes de Blois se situe en effet à un niveau plus politique. La terre de Beaugency, certes inféodée à la couronne de France mais vivant en bonne entente

avec les comtes de Blois, présente l'avantage d'être une *enclave* de paix dans les querelles permanentes entre Thibault-le-Tricheur et Hugues Capet ainsi que leurs successeurs respectifs.

Nous voyons par conséquent que la situation géographique de Beaugency – que nous venons d'observer – montre l'effet « tampon » que pouvait avoir ce territoire situé directement au contact de l'ennemi que pouvait être le Blésois de Thibault-le-Tricheur (910-977) – le premier des comtes de Blois – et de son suzerain – le Vermandois Hugues-le-Grand (896-959). Si aujourd'hui le nom de Vermandois est associé uniquement à l'arrondissement de Saint-Quentin (Aisne), au Moyen-âge cette région était vraiment importante et constituait un danger potentiel pour Hugues Capet.

Attardons-nous maintenant sur les sires de Beaugency :

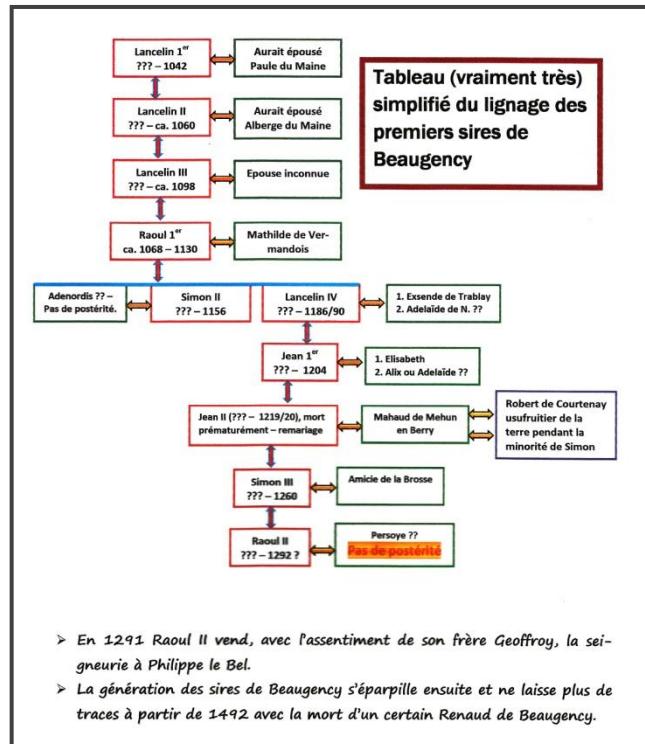
Dia n° 5 – les sires de Beaugency.

Il serait fastidieux de commenter en détail toute une généalogie très compliquée des sires de Beaugency. J'ai simplifié au maximum en ne retenant que ce qui me paraissait intéressant dans notre discours.

Toutefois et sans trop entrer dans les détails on remarque tout de même une évolution certaine dans les mœurs de ces braves et nobles seigneurs au cours du temps.

Eux qui ne relevaient que de Dieu et de leur épée, étaient bien souvent les premiers à rançonner le marchand ou le pèlerin et rachetaient ensuite leurs méfaits en faisant de généreux legs à telle abbaye ou telle église... quelquefois même en dépossédant l'une pour enrichir l'autre ! Je vais vous donner un exemple dans quelques minutes.

Puis au fil du temps et des générations nos seigneurs de Beaugency deviennent de preux et vaillants chevaliers qui vendaient leur fief au roi, vendaient la liberté à leurs vassaux... et partaient en croisade avec l'argent ainsi obtenu.



En examinant cette généalogie nous voyons une belle continuité de Lancelin 1^{er} à Simon II ; mais comme ce dernier n'a pas de postérité, c'est son frère qui reprend le lignage, directement jusqu'à Raoul II.

Maintenant un petit mot sur ceux qui marquèrent peu ou prou l'histoire de France du haut de leur motte féodale et de leur château :

➤ **Lancelin 1^{er}**. Ce Lancelin est selon toute vraisemblance un illustre chevalier de la cour d'Hugues Capet. Ce dernier lui octroie la châtellenie de Beaugency à la fin du 10^{ème} siècle. Il entretenait sur sa terre de Beaugency un chancelier, des chambellans et un capitaine pour la garde de son château. Il possédait donc un statut important. Pour l'histoire de notre *Tour César* nous retiendrons que c'est lui qui accueillit en 1030, dans cette tour de Beaugency, le roi des Francs **Robert-le-Pieux** (ca.972-996-†1031), le fils aîné d'Hugues Capet, lors d'une querelle qui l'opposait à deux de ses fils. Un féal serviteur par conséquent.

Un autre mérite le temps d'une ou deux anecdotes même si elles peuvent paraître plus ou moins peu glorieuses :

➤ **Lancelin III** (??-1098) est connu pour sa grande piété. C'est sans doute cette piété qui le pousse àachever la construction de l'église du Saint-Sépulcre, à laquelle son père avait déjà largement contribué. En 1077, Régnier, évêque d'Orléans, consacre l'édifice tandis que Lancelin lui assigne de bons revenus, sans doute pour se faire absoudre de quelques méfaits entre temps, avant de la donner, en 1080, aux religieux de l'abbaye de.... Vendôme, au grand dam – bien entendu – des chanoines de Beaugency.

Mais surtout il s'engage, en 1079, aux côtés du roi **Philippe 1^{er}** (1052-1060-†1108) dans une guerre aléatoire contre un nommé **Hugues Blavons**, seigneur du Puiset (dans le canton de Janville, près de Chartres). Ce vassal peu obéissant à la couronne fait non seulement trembler toutes les campagnes par ses pillages, mais encouragé par le roi d'Angleterre, il décide de s'en prendre au roi des Francs. Après avoir mis le siège devant Le Puiset, le roi Philippe 1^{er}, aidé de son féal Lancelin III, est mis en déroute et notre bon sire de Beaugency se retrouve prisonnier. L'affaire se termine tout de même pour le mieux : retrouvant sa libération et sa tour en 1081, il part en voyage à Rome pour remercier Dieu d'avoir recouvré la liberté !

➤ **Raoul 1^{er}** : (ca.1068-1130), fils du précédent, est sans doute le seigneur le plus marquant de Beaugency ; il se tient pour l'égal du comte de Vendôme ; c'est un prestigieux seigneur, avec une cour, un entourage noble, etc.

C'est lui qui fait pour ainsi dire entrer Beaugency dans l'Histoire de France en s'alliant à la couronne par son mariage avec Mathilde (ou Mahaud) de Vermandois. Cette Mathilde est en effet la petite fille d'Henri 1^{er} (1008-1031-†1060), roi de France (d'ailleurs à mort dans de bizarres conditions à Vitry-aux-Loges). Cette alliance avec le Vermandois ne peut être que tout bénéfice pour le roi de France qui voit ainsi un ennemi potentiel devenir un peu moins dangereux. Souvenez-vous de la carte montrée précédemment.

Nous savons aussi que Raoul accompagne son beau-père – Hugues de Vermandois – et Godfroy de Bouillon, lors de la première croisade de 1096 ; il s'illustre même vaillamment lors du siège d'Antioche en 1098.

Il retrouve peu après son donjon mais pour une courte durée. Toujours en compagnie de son beau-père mais aussi cette fois du duc d'Aquitaine, des comtes de Blois et de Vendôme et de plusieurs autres il retourne en Palestine vers l'an 1100 à la tête d'une nombreuse armée. Raoul reste en terre sainte jusqu'à la fin de l'expédition avant de retrouver celle de Beaugency.

Il est bientôt honoré de la confiance du roi Louis-le-Gros (1077-1105-†1137) qui le charge d'ambassade auprès de Foulques V, comte d'Anjou. Louis a en effet besoin d'appui dans la guerre qu'il vient de déclarer à Henri 1^{er} d'Angleterre. Fin négociateur, Raoul convainc Foulques V de rencontrer Louis-le-Gros à Marchenoir afin de s'entendre avec lui sur cette guerre avec les Anglais.

Après une vie riche et bien remplie – il a tout de même pris le temps de faire neuf enfants à la brave Mathilde – ce sire de Beaugency s'éteint en 1130.

Mais et vous avez pu vous en rendre compte, Beaugency a possédé là un seigneur d'envergure.

C'est à ce moment-là qu'il y a une cassure dans la généalogie directe des sires de Beaugency. **Simon II** – fils de Raoul – n'a pas de descendance. Qu'importe ! Il y en avait du côté de Raoul (neuf !) et c'est donc le frère de Simon II, Lancelin IV, qui continue le lignage.

Mentionnons toutefois que c'est sous son règne que commence la construction du pont cité en 1145 dans un acte signé de ce Simon II ; la chapelle Saint-Jacques, sur le pont, est mentionnée, quant à elle, en 1158.

Tout cela montre donc la puissance du lignage des sires de Beaugency.

➤ **Jean II** (???-1219/20) : c'est sans doute avec ce Jean II que commence le déclin des sires de Beaugency. Pourtant tout avait bien commencé. Seigneur prisé, il accède au rang de chevalier banneret. Cela signifie qu'il est de haute extraction, qu'il est puissant en terres, qu'il possède un nombre suffisant de vassaux, ce qui lui donne droit de lever bannière, c'est-à-dire de former avec ses gens une compagnie en vue du combat. Ces gentilshommes et vassaux suivent désormais, à l'armée, la bannière de leur suzerain.

Notre grosse tour a donc une renommée certaine !

Mais sa mort prématurée, vers 1219/20, et dans des conditions obscures, va poser problème : son fils **Simon III** est trop jeune pour lui succéder. Sa veuve, **Mahaud de Mehun en Berry**, se remarie illico avec un prince de sang, puisque petit-fils de Louis-le-Gros : Robert de Courtenay. C'est lui qui assure, pendant une vingtaine d'année, la tutelle pendant la minorité de Simon.

➤ **Simon III** (???-1260) : vers 1240, ayant atteint sa majorité et Robert de Courtenay étant décédé, reprend possession de la terre de Beaugency. On le sait aussi pieux que ces prédécesseurs : en 1248, il suit Saint-Louis en croisade.

Un donjon et des sires de Beaugency fidèles à la couronne et au Christ !

➤ **Raoul II** (???-1292) : est le fils de Simon III et dernier seigneur de Beaugency.

Ses enfants sont morts en bas âge ; il commence à être fortement désargenté ; à un tel point qu'il a été dispensé de ses obligations militaires du fait de la pauvreté de sa seigneurie ; c'est sans doute ce qui le pousse à céder, en 1291, la terre de Beaugency et toutes ses dépendances à **Philippe-le-Bel** (1268-1285-†1314). Tout cela bien entendu après avoir obtenu le consentement de son frère **Geoffroy**.

Raoul cède ainsi le domaine de Beaugency pour 5 000 livres et une rente viagère annuelle de 400 livres payable en quatre termes. Geoffroy quant à lui reçoit 1 000 livres et une rente de 50 livres. Raoul se réserve en effet, du temps de son vivant, la jouissance de son château, des bâtiments, cours et jardins en dépendant.

Une constatation s'impose aussi : pendant toutes ces années de règne des sires de Beaugency le pouvoir religieux profite allègrement des largesses de ces mêmes seigneurs qui pen-

sent sans doute ainsi rendre l'âme dans une certaine odeur de sainteté ! Les chanoines de Beaugency ne peuvent que louer leurs bienfaits : l'abbaye Notre-Dame est bien dotée ; le prieuré du Saint-Sépulcre également ; les religieux de Notre-Dame ont l'autorisation de percer une porte charretière dans le mur d'enceinte (au pied de la tour du Diable) afin d'avoir un accès plus commode sur la Loire et le pont, la permission d'installer des moulins sur la Loire, etc.

Après le rachat de la châtellenie la famille des sires de Beaugency s'éparpille alors quelque peu. Mais la terre de Beaugency – et sa tour – seront toujours en relation avec la couronne.

Comme Philippe-le-Bel destinait la terre de Beaugency au douaire des épouses royales elle devient un temps le **douaire¹** de **Clémence de Hongrie** (1293-1328), la femme du roi **Louis X**, dit **le Hutin** (le colérique – il a fait étrangler Marguerite de Bourgogne, sa première épouse, emprisonnée pour adultère à Château-Gaillard ; 1289-1316).

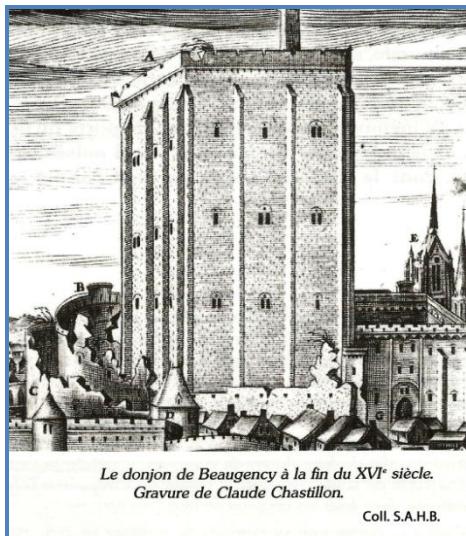
Jusqu'à la fin du 16^{ème} siècle on trouve trace de la **famille** des sires de Beaugency par divers **apanages²**.

On retrouve ensuite assez longtemps trace de la **terre** de Beaugency ; en 1344 elle est directement associée au duché d'Orléans que **Philippe VI** (1293-1328†1350) de Valois vient de créer pour constituer l'apanage de son quatrième fils, Philippe d'Orléans (1336-1376).

J'en ai terminé avec les sires de Beaugency ; revenons plus à notre propos, c'est-à-dire la tour elle-même.

¹ **Douaire** : Droit d'usufruit sur ses biens qu'un mari assignait à sa femme par son mariage et dont elle jouissait si elle lui survivait.

² **apanage** : fief concédé à un prince du sang, en compensation de ce que l'aîné seul succédait à la couronne.



Dia n° 6 – gravure de Chastillon.

- Comment se présente le premier état roman daté de 1015-1030 ?

Cette grosse tour était chemisée et emmottée. Une chemise, c'est-à-dire un mur de pierre d'environ 1,20 mètre d'épaisseur se trouvait à environ 3 mètres du bâti. Une motte dont la hauteur varie entre 6 et 9 mètres recouvrait l'ensemble.

Aujourd'hui tout cela a disparu. Seule une infime partie subsiste encore dans le jardin – surélevé, bien entendu – attenant à l'habitation construite immédiatement à l'Ouest de la tour. Sur cette sorte de terrasse se trouvait un chemin de ronde avec un gros mur d'environ 1,20 mètre d'épaisseur. Ce que nous voyons sur cette gravure de Claude Chastillon. Ce gros mur s'est écrasé en 1692 sur les jardins hauts de l'abbaye. J'y reviens un peu plus en détail dans quelques instants.

Dans son état d'origine la tour ne comportait que **3 niveaux** :

➤ Une **salle basse voûtée**, haute d'environ 9 m 50 et enfouie dans la motte à une profondeur de 3 mètres et ayant comme seules ouvertures : 3 meurtrières vers l'Est.



Dia n° 7 – ouvertures Est de la salle basse.

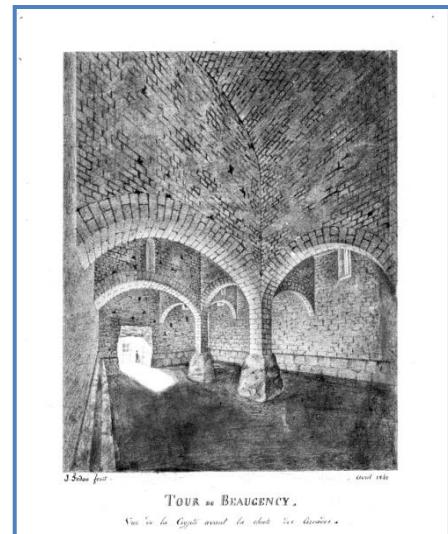
Et 2 au Sud.



Dia n° 8 – ouvertures sud de la salle basse.

Dia n° 9 – la salle basse – dessin de Férou.

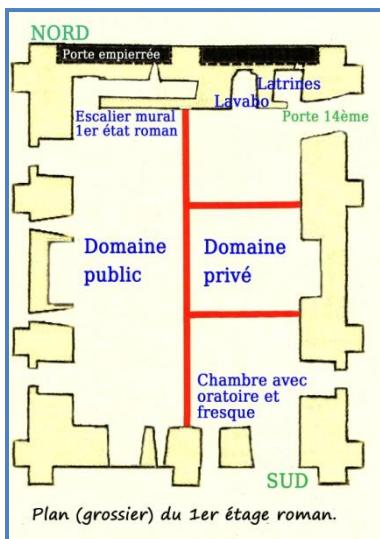
la salle basse présente ainsi 3 voûtes en plein cintre orientées Nord-sud et posées côté à côté. Chaque côté est lui-même divisé en 2 parties par 2 murs diaphragmes, selon un axe Est-ouest. Ces murs portaient sur des arcs en plein-cintre, et la retombée commune de ces 2 voûtes se faisait sur 2 piliers médians de section carrée – comme on peut le voir sur ce dessin de **Jules Férou**, du 19^{ème} siècle.



Dia n° 10 – ouverture porte nord – intérieur de la salle basse.

Dans cette salle basse – dans l'angle côté Nord-est et à environ 3 mètres au-dessus de la motte – nous avons encore une porte visible uniquement de l'intérieur, le mur extérieur ayant été empierre. Cette porte dessert le premier étage de la tour par un escalier mural construit dans les maçonneries du côté Nord. Une échelle permet d'accéder à la salle basse.

M. Corvisier admet que c'est là l'accès d'origine à la tour – à cette époque.



Au dessus de cette salle basse, et atteignable par l'escalier mural, se trouve :

Dia n° 11 – plan de l'étage.

Un **premier étage d'habitation**. Sur ce schéma on distingue la porte empierrée dont je viens de parler et l'escalier rampant à l'intérieur des maçonneries. Cet escalier débouche à l'Ouest sur un espace public dans un axe Nord-sud ; le côté Est étant un espace privé et cloisonné. Ce sont la disposition des fenêtres et

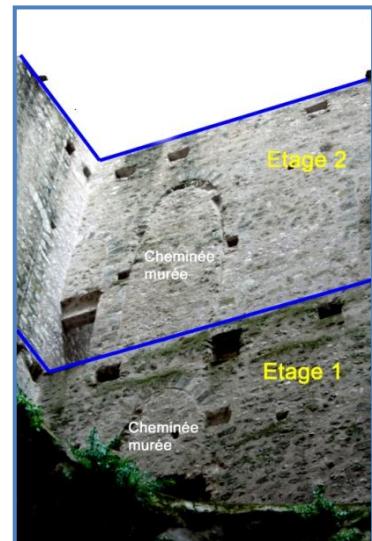
des cheminées romanes ainsi que des traces de cloisons transversales qui nous informent sur les pièces ayant dû exister et sur leur destination.

Un mot sur ce que peuvent être ces espaces : l'espace public est l'espace dans lequel on traite des affaires politiques, des affaires administratives et des affaires judiciaires ; à partir de là vous avez compris que l'espace privé était l'espace intime.

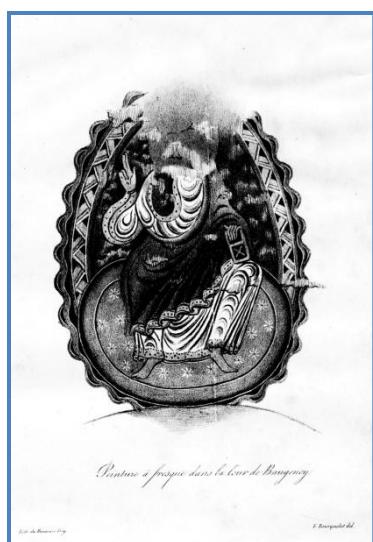
Les différentes sources concordent quant à la dimension de ces deux étages : 52 pieds de long sur 38 pieds de large. Si on s'en tient à la valeur communément admise pour ce « pied de roi ancien », c'est-à-dire environ 32,66 cm, cela nous donne une salle qui dans son ensemble mesure environ 17 mètres sur 12,40 mètres soit quelque 211 m² de surface. En ajoutant la même chose au deuxième étage... nos sires de Beaugency ne vivaient pas l'étroit. Cela aussi faisait partie de leur force à exposer.

Dia n° 12 – angle N-E – 1^{er} état roman.

Dans la partie dévolue à l'intimité des sires de Beaugency on suppose que se trouvait dans la partie Nord-est un premier cabinet de latrines et un deuxième auquel pouvait être associé un espace d'hygiène - lavabo.



Dans la partie Sud-est une chambre était même pourvue d'un oratoire. En effet jusqu'au 19^{ème} siècle on a pu observer les restes d'une peinture murale des environs de l'an 1 100 représentant un Christ en majesté sur la voûte de la fenêtre sud-est de cet étage. Il ne reste plus aujourd'hui que la trace extérieure de la mandorle... et encore !



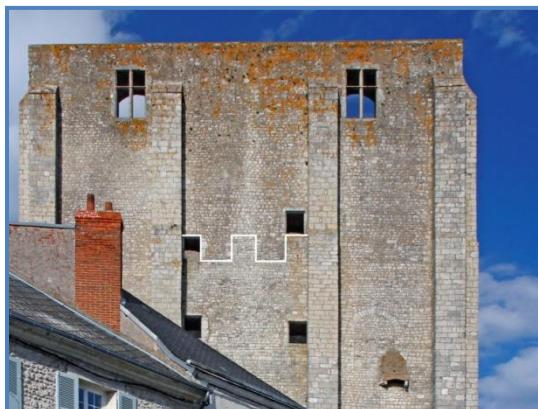
Voici une **image** de cette fresque, hélas en noir et blanc.

Dia n° 13 – fresque de l'oratoire.

Il vous faudra faire preuve d'un peu d'imagination ! M. Jean-Baptiste Ursin **Adolphe Duchalais** (1814-1854) notre érudit local, chartiste éminent et ami de Prosper Mérimée, encore une fierté balgentienne, nous décrit cette fresque ainsi : *le Christ a la tête entourée d'une auréole, les pieds nus, la main droite étendue comme pour donner la paix, et la gauche tenant un livre fermé. La figure a pour vêtement une robe blanche et un manteau rouge,*

bordé de franges d'or. Elle repose sur un coussin de même couleur que le manteau et parsemé d'ornements qu'on pourrait aussi bien prendre pour des fleurs que pour des étoiles. La longueur des doigts de ce personnage, la roideur des plis, la grossièreté du coloris, la barbarie du dessin, témoignent de la haute antiquité de cette peinture. A en juger par sa forme ogivale, les zigzags, les lignes modulées qui l'entourent, il est constant qu'elle doit remonter au-delà du douzième siècle.

On ignore comment on se rendait au **2^{ème} étage** dont l'agencement ressemblait fort à celui du premier. Les aménagements muraux (fenêtres, latrines, etc.) laissent présumer que l'accès se faisait par un escalier de bois qui devait aboutir sur le côté Ouest. Les dispositions des pièces de cet étage sont les mêmes qu'au premier. La seule différence d'un étage à l'autre se trouve dans les fenêtres qui sont un peu plus larges.



Dia n° 14 – le premier chemin de ronde et ses créneaux.

Un chemin de ronde crénelé surmonte ce **2^{ème} étage**. Certaines traces sont assez bien visibles encore aujourd'hui sur le côté Ouest comme on peut le voir ici :

Cette face comportait 7 créneaux en tout ; larges et hauts d'environ 1 m et espacés d'environ 1,40 m.

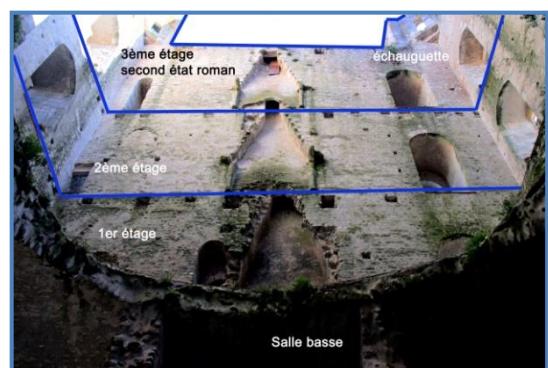
Il y en avait 3 dans la travée centrale et 2 dans chaque travée latérale.

Il y avait bien entendu un toit fait en appareillage classique : un charpente de bois, de lourdes plaques d'ardoise, le tout maintenu par un assemblage de plomb.

- **Le second état roman – le 3^{ème} étage.**

Dia n° 15 – le second état roman et ses échauguettes.

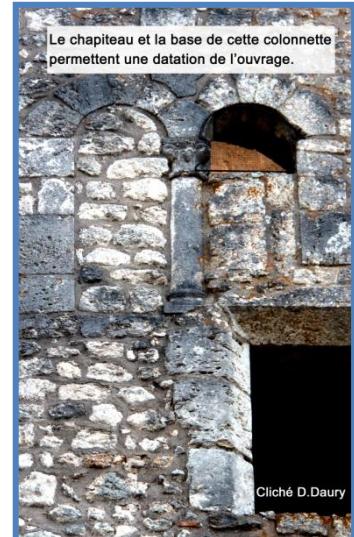
Des appareils et des modèles de construction, différents de ceux du 1^{er} et du 2^{ème} étage, prouvent que la première tour romane a été surélevée d'un 3^{ème} étage.



On a longtemps considéré que cette construction était de l'époque de **Raoul 1^{er}** de Beaugency – mort en 1130. Mais certains éléments stylistiques, notamment les **échauguettes** laissent plutôt penser qu'on est dans le troisième quart du 12^{ème} siècle, sous **Lancelin IV**.

Dia n° 16 – l'indice stylistique péremptoire.

Je cite M. Corvisier : *un indice stylistique péremptoire* – donc qui détruit toute objection – *donné par les chapiteaux et les bases des colonnettes des fenêtres géminées du second étage de la tour montre que ces colonnettes ne sont pas contemporaines du 11^{ème} siècle* – donc du premier état roman – *mais de la reconstruction de l'église Notre-Dame, dans les années 1140. Les fenêtres de ce 3^{ème} étage étant à l'évidence plus moderne que celles, même renouvelées du second, c'est donc au plus tôt dans le troisième quart du 12^{ème} siècle qu'il faut situer la construction de ce nouvel étage et de son couronnement à échauguettes.*



Dont acte !

Dia n° 17 – détail de « l'indice stylistique péremptoire ».



Ce 3^{ème} étage fut donc construit entre 1175 et 1200 – **Lancelin IV** meurt vers 1186/90. Il est vraisemblable que les artisans qui travaillaient sur le chantier de Notre-Dame étaient à même de produire le décor sculpté de ces colonnettes ainsi que leur base reposant sur un piédestal ornée d'un **tore**, comme nous le voyons sur cette image.

La distribution et les aménagements de ce 3^{ème} étage s'inspirent des deux étages inférieurs.

L'accès à cet étage se faisait vraisemblablement par l'intermédiaire d'un escalier de bois.

Le tout s'achève par chemin de ronde crénelé comprenant dans sa circulation les deux échauguettes encore visibles aujourd'hui, aux angles Nord et Sud de la façade orientale. Il ne reste bien entendu plus rien de ce chemin de ronde puisqu'un 4^{ème} étage (gothique) sera bien-

tôt édifié. On suppose qu'on accédait à ce chemin de ronde par un escalier de bois depuis le 3^{ème} étage et qui aboutissait à la porte de l'échauguette Sud-est.

Là encore, le tout est couronné d'un toit.



Dia n° 18 – photo de l'arrachement des arcades.

Avant d'attaquer l'étude du dernier étage, jetons un coup d'œil sur cette **photo**. Nous y voyons des pilastres et des arrachements d'arcades – en pierre.

C'est dire que le cloisonnement de bois qui existait depuis le premier état roman a été remplacé plus tard par des arcatures en pierre.

Or sur cette photo nous voyons que les arrachements s'arrêtent au 3^{ème} étage. Par conséquent le remplacement du cloisonnement en bois par des arcatures de pierre est antérieur au 14^{ème} siècle puisque c'est Philippe-le-Bel (1268-1314) qui fit procéder à l'élévation du 4^{ème} étage après avoir racheté la seigneurie de Beaugency. J'y reviens de suite.

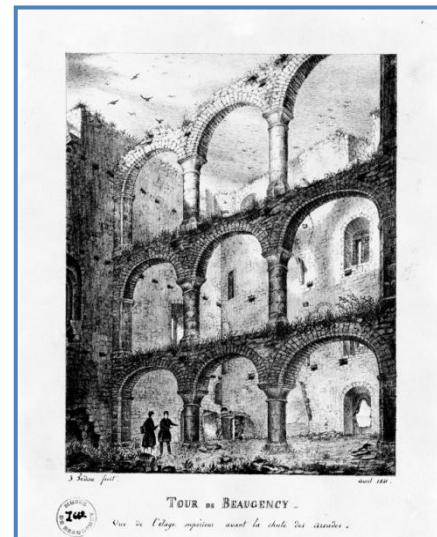
Un autre élément qui permet d'aider cette datation est l'étude de l'ornementation au niveau des tailloirs. Cette ornementation, nous disent les spécialistes, est compatible avec une datation dans la première moitié du 13^{ème} siècle – c'est-à-dire probablement sous **Simon III** qui meurt en 1260.

Dia n° 19 – gravure des trois étages d'arcatures.

Ce **dessin** de Jules Fédu, daté de 1841 nous donne un aperçu de ce que pouvait être cette arcature.

On distingue un mur longitudinal reposant sur des arcades en plein cintre, à la place des cloisons primitives et cela à chaque étage.

Tout ce système d'arcades reposait sur des piliers à l'aplomb des piliers de la salle basse et des pilastres sur les murs Nord et Sud.

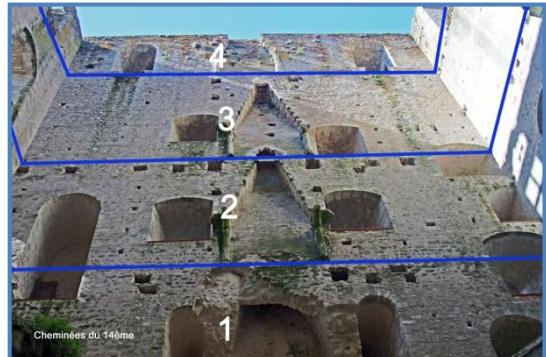


Après avoir acheté la seigneurie de Beaugency **Philippe-le-Bel** procéda à ce qu'on a l'habitude de nommer le « grand » réaménagement. On le date de façon très précise entre les années 1303 et 1305 ; ce que confirme l'examen des comptes du bailli d'Orléans pendant ces trois années où – je cite : *maître Alphonse, maçon du roi a perçu 400 livres pour avoir percé 18 fenêtres à la tour de Beaugency et pour d'autres travaux de maçonnerie...* En réalité ce ne seront que 15 croisées sur les 18 prévues qui seront installées.

Mais ces travaux ne se concentreront pas uniquement dans l'élévation de ce dernier étage :

Dia n° 20 – photo des cheminées 14^{ème}.

De nouvelles cheminées furent réalisées à chaque étage sur les murs Est et Ouest. Ces quatre cheminées sont superposées ; cela impose par conséquent que le foyer de la cheminée la plus basse soit très profond, comme on le voit sur cette photo ; le conduit allant en rétrécissant au fur et à mesure qu'on monte dans les étages. Evidemment, pour la construction de ces cheminées on a dû procéder à l'aveuglement des cheminées primitives.



A l'angle Nord-est du 3^{ème} étage on installe une cage d'escalier tournant, de plan carré, en charpente pour accéder à ce dernier étage.

Le roi fit aussi éléver un chemin de ronde au dernier niveau de la tour et auquel on accède par petit escalier en équerre dans l'angle Nord-ouest de ce dernier niveau.

Les échauguettes deviennent à ce moment des pièces "annexes" de ce dernier étage. Pour en permettre l'accès on perce une porte dans l'ancien chemin de ronde alors condamné.

Nous n'avons évidemment qu'une vague idée de cette partie supérieure puis que – j'y ai brièvement fait allusion au début – une hauteur de mur de 3 mètres au dessus des échauguettes dut être arasée pour des raisons de sécurité en 1767.

On peut dire aussi que la tour fut en perpétuel travaux à l'image de bien des bâtiments de cette force qui nécessitent constamment soit des réaménagements soit des rénovations. Je me contenterai de ne mentionner que les principaux comme par exemple et dès le siècle suivant, en 1406/1408 :

- L'aménagement de nouveaux cabinets de latrines.
- L'ajout de barreaux aux fenêtres, de fers et de verrous aux portes.

Ces travaux sont certainement à mettre en rapport avec la construction de cellules de prison à cloison de bois ; un document atteste qu'un sieur Jehan Garnier, serrurier demeurant à Beaugency a travaillé dans la tour – je cite : *par l'ordonnance et le commandement de monseigneur le bailli de Blois pour enfermer sûrement certains prisonniers du pays de Florence qui étaient au dit castel.*

Dia n° 21 – photo de l'ouverture Nord-est – pont-levis.

- C'est vraisemblablement aussi lors de cette campagne de rénovation que l'on procéda à l'aménagement d'une nouvelle porte, sur le côté Est, à l'emplacement d'une fenêtre du 11^{ème} siècle. Cette porte faisait alors face à la cour du château. Située à environ 7 mètres au-dessus de la motte, un accès est mentionné, en 1406/07. Il s'agit d'une cage d'escalier en tourelle carrée, en bois ou en maçonnerie légère. Cet ouvrage sera détruit en 1523 et remplacé par un pont-levis qui reliait la tour au logis seigneurial.



Notre tour va bientôt cesser d'avoir une activité humaine intense. En effet en 1439, Charles d'Orléans qui depuis 1415 et Azincourt croupit dans les geôles anglaises fait don à son demi-frère Jean Dunois, le bâtard d'Orléans, de la jouissance de la châtellenie de Beaugency, lors de son second mariage avec Marie d'Harcourt. C'est en quelque sorte un remerciement de l'engagement constant et opiniâtre dont Dunois a fait preuve pour la libération de son demi-frère.

C'est aussi l'époque où le donjon va cesser d'être résidence. Dunois et Marie d'Harcourt ont le projet de construction d'un château à l'emplacement de l'ancien logis seigneurial.

Pour autant notre tour va continuer son histoire :

Divers aménagements sont entrepris sous Jean d'Orléans-Longueville (1484-1533), archevêque de Toulouse (1503), évêque d'Orléans (1521), dit le "*cardinal de Longueville*" (cardinal en 1533) et surtout petit-fils de Dunois. Il fait faire entre 1519 et 1524 différents travaux au niveau de la tour (6 petites fenêtres et 2 cabinets de latrines à l'Ouest) mais surtout au niveau du château qu'il œuvrera avec la construction du pavillon dit de Longueville. Mais je m'écarte du sujet.

Ce 16^{ème} siècle marque une première étape décisive dans l'histoire de la tour. Nous sommes le vendredi saint 1567. Les Protestants mettent le feu à l'abbaye qui sera totalement ruinée. De l'abbaye le feu se propage jusqu'au toit de l'église Notre-Dame et de là va gagner le toit du donjon. Celui-ci possède bien sûr une charpente de bois et une couverture d'ardoise ; l'appareillage de retenue est en plomb. La fonte rapide du plomb, la charpente en feu, le poids de l'ardoise... adieu le toit du donjon !

Adolphe Duchalais nous propose cet extrait d'un manuscrit de l'époque :

Les habitants de Beaugency, animés du zèle d'une fausse religion, profanèrent et détruisirent avec une rage exécutable ce que la piété de leurs ancêtres avait édifié et respecté de plus saint et de plus sacré. Les églises furent dépouillées, les ministres de la religion persécutés, les croix abattues et toutes les églises démolies et consumées par le feu. Ce fut le propre jour du Vendredi-Saint de l'an 1567 que l'église de l'Abbaye et les lieux réguliers furent dévastés par l'incendie. Le vent ayant poussé les étincelles sur la grosse tour, y mit le feu et la réduisit à l'état où nous la voyons aujourd'hui. La toiture à quatre pans qui couvrait alors la tour, moitié en plomb, moitié en ardoises, fut détruite avec les planchers par cet incendie.

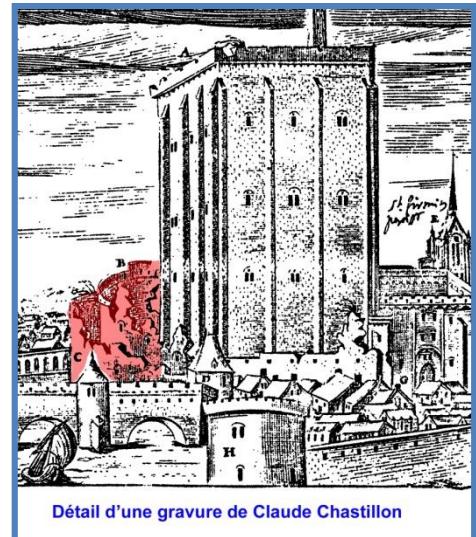
Les chanoines de l'Abbaye eurent un instant la pensée de s'emparer de ces intéressants vestiges : c'est au moins ce que semble indiquer une note consignée sur le registre où ils écrivaient jour par jour tout ce qui se passait dans le couvent. Le remploi de pierres pouvant servir à quelques rénovations ici ou là, après les dégâts causés par les Protestants, pouvait en effet se montrer intéressant.

A partir de cette date notre donjon, laissé au vent et à la pluie, n'offre plus au regard que ses arcatures de pierre...

Les vicissitudes du temps vont alors s'accélérer.

Dia n° 22 – gravure de Chastillon qui montre le mur autour du donjon.

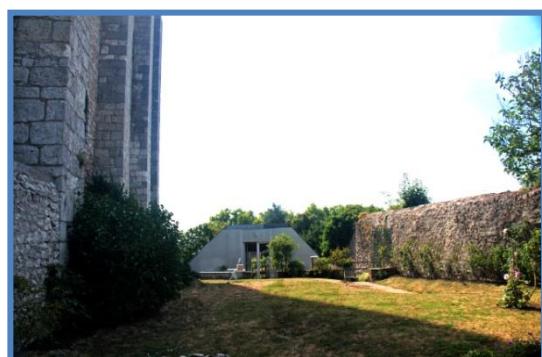
Au mois de janvier 1692, une partie du mur qui environnait la grosse tour avait endommagé en s'écroulant une partie du jardin-haut des chanoines : le duc d'Orléans, pour les indemniser, leur céda alors l'usage de la motte jusqu'au pied de la tour ; mais tout de même : en moyennant une redevance annuelle de cinq sols payable à la Saint-Martin d'hiver.



Détail d'une gravure de Claude Chastillon

Les sources mentionnent aussi, non sans une certaine ironie – je cite : *On avait même cru qu'on pourrait demander pour nous la cession de la grosse tour, mais il n'y faut guère compter, à moins qu'il ne plaise à Dieu de changer les esprits.*

Dieu ne change pas l'esprit du Conseil, et il est seulement permis aux religieux d'élargir une des ouvertures de la salle basse pour y déposer leurs outils ; le donjon devient alors pour ainsi dire la cabane de jardin des chanoines.



Dia n° 23 – ce qui reste de la motte.

Cette photo d'aujourd'hui nous montre ce qui peut rester de la motte de l'enceinte du donjon. Avec un peu d'imagination on peut avoir une petite idée de ce mur ou de ces deux murs, sans doute plus haut à l'époque, s'effondrant en contrebas dans le jardin des chanoines.

Un acte important de la vie de la tour est daté de 1757. Le duc **Louis-Philippe d'Orléans** (1725-1785) accorde à la ville de Beaugency la jouissance de la tour. Nul doute que ce donjon en mauvais état depuis près de deux siècles n'offrait plus aucun intérêt pour les ducs d'Orléans.

C'est donc par une décision municipale qu'en 1767 – j'en ai déjà parlé – on abat, au sommet de la tour, dix pieds (c'est-à-dire environ 3 mètres) de murailles qui menaçaient de s'effondrer. On supprime ainsi tout le chemin de ronde et le crénelage. C'est l'arase que nous voyons encore aujourd'hui.

Petit à petit la motte, elle aussi, disparait pour laisser plus de place – à l'Est et au Sud – à la circulation autour du château et de Notre-Dame en créant des débouchés plus pratiques vers la voûte Saint-Georges et la porte de la Barrière ou vers la tour du Diable et la Loire.

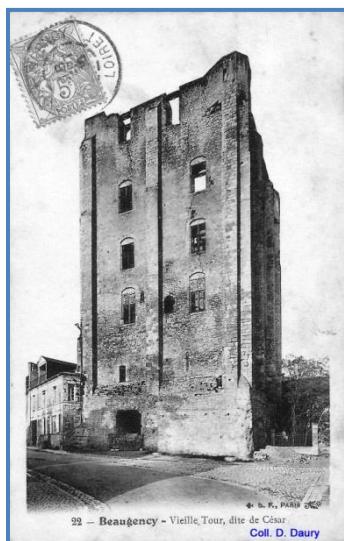
A l'Ouest, on élève une maison accotée à la motte qui ne subsiste alors plus que sur l'arrière de cette maison, dans le jardin haut ; vous le voyez ici.

La révolution passe par Beaugency avec son lot d'événements plus ou moins glorieux et une fois passé le temps des démolitions on en arrive à la vente de la tour.

Le **4 messidor an IV** (22 juin 1796), la tour est vendue moyennant la somme de 600 Fr. à un nommé Monceau, marchand à Orléans, qui s'associe dans cette spéculation un sieur Hême, de Beaugency.

Le **5 floréal an VII** (24 avril 1799), ces messieurs Hême et Monceau passent marché avec des ouvriers pour démolir la tour. Les difficultés qu'ils éprouvent dans l'exécution de ce projet les contraignent heureusement à y renoncer, et ils se décident alors à vendre la partie supérieure à un parisien du nom de Barbier et se réservent seulement la partie inférieure à 2,50 m au-dessus de la voûte – c'est-à-dire en gros, la hauteur du premier étage et bien entendu la salle basse.

Dia n° 24 – l'ouverture sud.



Le sieur Hême a l'intention de faire de cette salle basse un magasin ; c'est donc lui qui commence à déniveler le sol et à ouvrir – à coup d'explosifs – une grande porte dans le mur sud comme on le voit sur la carte postale ci-contre.

Beaucoup de Balgentiens se souviennent encore de cette ouverture ; les pompiers y ont même entreposé à une certaine époque une partie de leur matériel.

Le 28 décembre 1827 les héritiers Hême vendent leur héritage à un Balgentien, Auguste Héron, marchand de bois de son état, qui va, en 1830, faire disparaître les restes de la motte encore existants au Nord et percer une porte – bien sûr toujours à coups d'explosifs ! La mine employée ébranle le pilier nord de la voûte. Ce qui ne préoccupe en aucun cas notre brave Balgentien qui poursuit son œuvre destructrice en décaissant le sol intérieur de 2 mètres. Ce faisant il va complètement déchausser les piliers de la voûte.

C'est sur ces entrefaites qu'en 1836 **Vincent-Louis Jourdin-Pellieux, le neveu de Jacques-Nicolas Pellieux** (l'auteur des *Essais historiques sur la ville de Beaugency*) tire le signal d'alarme en enjoignant la municipalité à devenir propriétaire de la tour afin de mettre un terme à la menace qui pèse sur ce donjon.

Adolphe Duchalais, notre brillant chartiste balgentien dont j'ai déjà parlé prend dès lors contact avec son ami Prosper Mérimée – tout récent inspecteur des Monuments historiques, pour lui demander son appui afin de négocier l'acquisition de la tour par la Mairie.

Voilà de brillantes initiatives mais qui ne serviront à rien : dans la nuit du 22 au 23 février 1837, on assiste à l'écroulement de l'ensemble de la voûte de la salle basse, trop affaiblie par les dommages précédemment causés. Bien entendu les trois étages d'arcades qui surplombaient la salle basse se trouvent eux aussi en manque d'assise solide et s'effondrent à leur tour.

M. Pandellé, maire de Beaugency, rachète immédiatement après ce sinistre (le 4 avril 1837) auprès des héritiers Barbier (les Parisiens) la partie supérieure de la tour moyennant la somme de 350 Fr.

L'année suivante (1838) et malgré son piteux état le donjon est tout de même classé monument historique.

Entre 1881 et 1883 on procéda à une première rénovation ou consolidation, comme on voudra, en attendant les gros travaux entrepris dans la fin du siècle dernier et auxquels nous avons pu assister et qui ont redonné fière allure à notre tour César !

Je vous remercie de votre attention.